



Avis d'audience par écrit et de financement des participants

Le 13 septembre 2022

Réf. 2023-H-101

La CCSN tiendra une audience par écrit afin d'examiner la demande de Cameco visant le renouvellement du permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets pour le site déclassé de la mine et de l'usine de concentration de Beaverlodge

Au printemps 2023, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires afin d'examiner la demande de Cameco Corporation visant le renouvellement, pour une durée de 2 ans, du permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets pour le site déclassé de la mine et de l'usine de concentration de Beaverlodge. Le site se trouve près d'Uranium City, dans le nord de la Saskatchewan, sur le territoire historiquement visé par le Traité n° 8, la patrie de la Nation métisse, et sur les territoires traditionnels des Dénés, des Cris et des Métis. Le site de la mine et de l'usine de concentration de Beaverlodge a été déclassé en 1985 et comprend actuellement un certain nombre de propriétés distinctes autorisées par la CCSN.

Le permis actuel de Cameco, valide jusqu'au 31 mai 2023, autorise l'entreprise à gérer les activités continues de remise en état, d'entretien et de surveillance des propriétés de Beaverlodge. Cameco cherche à renouveler son permis afin de disposer du temps nécessaire pour mener à bien ces activités.

En vertu de l'article 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires de Cameco et du personnel de la CCSN ainsi que les interventions écrites du public. Une formation de la Commission procédera aux délibérations et rendra sa décision au sujet de la demande de Cameco.

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **50 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de Cameco et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions pertinentes au sujet examiné. Les demandes d'aide financière doivent démontrer clairement comment les interventions donneront à la Commission de l'information qui concerne directement la demande de Cameco. Veuillez noter que l'aide financière de 50 000 \$ sera répartie parmi tous les demandeurs admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN est le **14 octobre 2022**.

La demande de renouvellement de permis de Cameco sera disponible sur son site Web à beaverlodgesites.com (en anglais). Les [documents pertinents](#), y compris les mémoires de Cameco et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience, seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **6 décembre 2022**.

Conformément à l'article 19 des Règles, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à commenter par écrit la demande de Cameco. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Greffe de la Commission d'ici le **10 février 2023** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par courriel à l'adresse interventions@cnsccsn.gc.ca, ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Après les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca, et fourni sur demande. La Commission devrait rendre sa décision d'ici le mois de mai 2023.

Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : pfp@cnsccsn.gc.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, communiquez avec :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284

Télé. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Site Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)